

les formes organiques de la connaissance scientifique, sous le nom de définition, de division et de démonstration. Ces trois opérations sont l'expression scientifique de toutes les connaissances particulières qui forment le contenu de la science. Dans la géométrie, par exemple, il faut définir et diviser chaque figure, il faut démontrer chaque théorème. Mais la science même, comme ensemble de connaissances vraies et certaines, réclame aussi une forme organique, et cette forme est le système. La science est organisée quand elle est systématisée. Pour atteindre ce but, il faut la méthode, et la méthode encore une fois est l'organe de la science, c'est à dire l'instrument ou le moyen de la détermination scientifique des choses.



BIBLIOTECA PÚBLICA DEL ESTADO

LIVRE PREMIER

LOGIQUE FORMELLE

OU

THÉORIE DES OPÉRATIONS DE L'ENTENDEMENT



THÉORIE DES OPÉRATIONS DE L'ENTENDEMENT

ou

FORMES ORGANIQUES DE LA PENSÉE

Les opérations de la pensée sont les formes multiples que revêt l'entendement dans ses rapports avec les choses. Elles sont au nombre de trois, d'après les trois aspects que nous offre la réalité : l'unité, la variété et l'harmonie. A l'objet considéré en lui-même, dans son unité indivise, correspond la *notion* ; à l'objet considéré dans sa variété, dans ses rapports internes ou externes, correspond le *jugement* avec ses deux termes, le sujet et l'attribut. Ces deux points de vue semblent épuiser la réalité, car que reste-t-il à connaître quand on connaît les objets et leurs rapports ? Il est visible cependant que ces rapports soutiennent de nouveau des rapports entre eux et qu'ainsi des relations diverses peuvent être ramenées à l'unité : de là le *raisonnement*, qui combine des jugements entre eux, comme le jugement combine des notions. C'est ainsi que dans l'arithmétique, après avoir étudié les nombres et leurs rapports, on compare ces rapports

et on les réduit à l'égalité dans les proportions ou les équations.

La première opération a pour but, étant donné un objet, substance ou propriété, d'en former la notion; la seconde, étant donnés deux objets, d'en saisir le rapport; la troisième, étant donnés deux ou plusieurs rapports, d'en tirer un rapport nouveau. Les notions s'unissent dans un jugement; les jugements dans un raisonnement; mais là se bornent les œuvres de l'entendement: toutes les combinaisons ultérieures que l'on conçoit entre les rapports des choses constituent toujours des raisonnements. L'entendement est la faculté de comprendre, de juger et de raisonner, rien de plus ni de moins. Les deux premières opérations sont purement intuitives et consistent dans la perception immédiate d'un objet ou d'un rapport. Les notions « homme, Paul, espace » sont des intuitions, sensibles ou intellectuelles. Les jugements « l'homme pense, l'espace est infini » sont encore des intuitions, mais des intuitions de rapports. Le jugement comme tel est intuitif, à moins qu'il ne résulte comme conséquence d'un autre jugement. La troisième opération est tantôt intuitive, tantôt discursive: elle est discursive, quand elle est formulée régulièrement ou que la pensée passe successivement d'un rapport à un autre pour aboutir à une conclusion certaine: tel est le syllogisme; mais il arrive souvent qu'on néglige les intermédiaires et qu'on saisisse immédiatement, par une intuition soudaine, le rapport qui existe entre d'autres rapports: c'est ce qu'il est facile d'apercevoir dans les œuvres littéraires et dans les improvisations où les idées s'enchaînent logiquement, sans que l'orateur ou l'écrivain semble se rendre compte du lien qui les unit. Une pareille intuition n'offre rien d'impossible, quoique la faiblesse humaine s'accommode mieux des transitions et de l'enchaînement graduel des pensées. Le raisonnement développé dans toutes ses parties est pour nous un préservatif contre l'erreur. Cette précaution est inutile pour une intelligence infinie. Dieu sait tout par intuition: il voit à la fois les choses, leurs rapports et tous les rapports de ces rapports. En ce sens, Dieu raisonne aussi, mais le raisonnement pour

lui est intuitif comme le jugement et la notion, et ces trois opérations n'en font qu'une.

La troisième opération implique la seconde, et la seconde suppose la première, puisque le raisonnement se compose de jugements, et le jugement de notions. Mais on avance parfois que ce rapport est réciproque ou que la notion à son tour implique le jugement. C'est là une grave erreur qui provient d'une lacune dans la théorie de la connaissance. Il en est ainsi pour les notions déterminées ou analytiques, où l'objet est perçu avec l'une ou l'autre de ses qualités. Si l'on conçoit, par exemple, l'homme sous le caractère de la personnalité, la notion contient un jugement, parce qu'il y a deux objets présents à la pensée et que la personnalité est affirmée de l'homme. Mais toutes nos connaissances ne sont pas déterminées. Avant d'analyser les choses et de constater les éléments de leur compréhension, nous les voyons, et nous devons les voir en elles-mêmes pour leur accorder les attributs qui leur conviennent; avant de savoir que l'homme est une personne, un être distinct de l'animal, l'enfant a déjà l'intuition de l'homme. C'est ce que nous avons démontré dans la psychologie au sujet du point de départ de la science. Or les notions indéterminées sont antérieures à tout jugement. La pensée *moi* est simple et n'implique nullement, du moins à sa première apparition, la pensée d'un non-moi, comme on se le figure. Il n'y a de non-moi que pour un moi déterminé, limité, et nous avons conscience de nous-mêmes avant d'avoir le sentiment de notre limitation. Il en est de même de l'idée *Dieu* dans l'esprit de la plupart des hommes; on serait embarrassé d'affirmer quelque chose de Dieu, sous forme de jugement, quand cette idée apparaît pour la première fois à la raison, et plus tard toutes les affirmations dont Dieu est l'objet présupposent encore cette même pensée.

La pensée se manifeste dans la vie par une série continue d'états ou de phénomènes qui se succèdent et qui constituent la vie intellectuelle. Les termes simples ou élémentaires de cette série sont les notions, les intuitions, les représentations de choses sensibles et les idées d'objets

supra-sensibles. Mais la vie de l'intelligence serait bien morcelée si nous n'avions pas le moyen d'enchaîner ces termes entre eux et d'en former un tout. C'est par le jugement que les notions se lient au premier degré; c'est par le raisonnement que de nouveaux liens se nouent entre ces rapports et que la vie intellectuelle, conduite par la volonté libre, peut s'organiser dans son ensemble ou se formuler en un vaste système de notions, d'après les lois générales de l'unité, de la variété et de l'harmonie, qui président à toute organisation. Le même enchaînement se montre dans la vie du cœur et dans la vie morale par les opérations du sentiment et de la volonté, qui correspondent à la notion, au jugement et au raisonnement. Un des buts principaux de l'homme est de réaliser autant que possible cette harmonie des pensées, des affections et des actions, et d'organiser enfin toute la vie de l'âme conformément à l'idéal de la raison, sur le modèle de la vie divine.

La vie de l'âme considérée sous toutes ses faces s'exprime au dehors dans le langage. Le langage comprend toutes les manifestations de l'esprit par la pantomime, par la parole, par l'écriture, par la musique. La musique est spécialement le langage du cœur ou de la vie affective; la parole et l'écriture, plus précises et plus analytiques, sont plutôt le langage de la pensée ou de la vie intellectuelle. Aussi les opérations de l'entendement se formulent-elles de la manière la plus nette dans la grammaire. La parole, abstraction faite de ses accidents, s'organise dans la grammaire comme la pensée dans la logique: la grammaire dans son ensemble, comme lexicologie et comme syntaxe, est une logique pratique et populaire, une logique en action. Les notions se moulent dans les *mots*, comme parties du discours ou éléments du langage; les jugements, dans les *propositions*, où les mots se combinent comme les notions; les raisonnements, dans les *périodes* ou les phrases qui contiennent plusieurs propositions. Cette correspondance est d'autant plus exacte que le jugement et le raisonnement sont mieux compris dans leur acception la plus étendue. Si le raisonnement se réduisait au syllogisme, comme on l'affirme si souvent, la

phrase ne serait que rarement l'expression d'un raisonnement; mais si l'on entend par raisonner percevoir un rapport quelconque entre d'autres rapports, il est évident que toute période est la forme d'un raisonnement, comme toute proposition est l'énonciation d'un jugement, et tout mot le vêtement d'une notion.

Il y a plus. Le jugement et le raisonnement, en passant dans le langage écrit ou oral, réclament des mots particuliers qui aient pour fonction d'unir deux notions ou deux propositions entre elles. Quoique toute espèce de mots, sans en excepter les particules invariables, puisse servir à exprimer des notions, les mots ont cependant un caractère spécifique qui les destine à désigner ou à déterminer tantôt telle opération de la pensée, tantôt telle autre. L'expression propre de la notion est le *substantif*, et l'on sait que tous les autres mots peuvent être pris substantivement: le manger et le boire, les avant et les après, les à peu près et les peut-être, les pourquoi et les parce que, sont des noms communs. Il y a donc au moins autant de notions dans l'entendement humain qu'il y a de mots dans les dictionnaires, y compris les noms propres qui correspondent aux notions individuelles: la lexicologie est la mesure du nombre des notions. Le mot qui marque le jugement est le verbe, *verbum*, le mot par excellence, dit-on, la parole tout entière, l'intelligence même, mais que la grammaire aurait tort de considérer comme la source de tous les autres mots ou comme l'élément primitif du langage. Le langage se forme de toutes pièces comme un organisme. Les verbes ont moins d'extension que les noms, car ils peuvent se réduire en substantifs, mais non les substantifs en verbes. Le verbe, en effet, exprime une relation, une relation active ou passive, une action ou un état, car il suppose un sujet et un attribut, à moins qu'il ne soit employé au mode infinitif, où il devient un substantif ou un adjectif. Or la relation ne se conçoit pas sans les termes qu'elle unit. Le verbe ne peut donc tenir lieu des autres éléments du langage, ce qui du reste n'ôte rien à sa valeur. Nous concevons autant de rapports entre les choses que nous avons de verbes à notre disposition. Bien plus, tout verbe

avec ses modifications de personnes, de nombres, de temps, de modes et de voix, présente des combinaisons à l'infini qui se fixent dans les propositions. La variété des verbes peut donc servir de mesure à la richesse de l'entendement comme faculté de juger. Le terme du langage enfin qui sert à joindre les propositions entre elles et à formuler des raisonnements, est la *conjonction*. Les grammairiens donnent encore une autre fonction à cette particule : elle est destinée, disent-ils, à lier soit plusieurs propositions, soit plusieurs parties d'une même proposition, quand le sujet ou l'attribut est composé, comme dans ces exemples : « le carré *et* le losange sont des quadrilatères; les animaux sont vertébrés *ou* invertébrés. » Mais dans ce cas, la phrase est elliptique et contient réellement deux jugements, qui ont entre eux un rapport de coexistence ou d'exclusion. La conjonction est donc toujours le lien qui unit les propositions et forme les périodes. Elle est aux verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus, ce que les prépositions sont aux substantifs. C'est pourquoi le mode subjonctif est toujours accompagné d'une conjonction qui marque sa dépendance à l'égard d'un verbe à un autre mode. En conséquence le raisonnement est aussi multiple que les conjonctions, et le nombre de ces mots peut servir encore une fois de règle pour apprécier l'abondance de l'entendement, comme faculté de raisonner.

Les parties principales du discours qui manifestent à l'ouïe et à la vue, dans la parole et dans l'écriture, les opérations fondamentales de la pensée, sont donc le substantif, le verbe et la conjonction. Aristote n'en connaissait pas d'autres. Ces trois espèces de mots sont complétées, modifiées ou déterminées par les espèces accessoires. Le substantif a pour satellites l'article, le pronom, l'adjectif qualificatif et déterminatif. L'article le précède pour annoncer tantôt le genre ou le nombre, tantôt le sens défini ou indéterminé de l'objet; le pronom le remplace. Ces deux espèces de mots ne sont pas indispensables à l'expression de la pensée et manquent, en effet, en tout ou en partie, dans quelques langues, où les terminaisons en tiennent lieu. Les qualificatifs indiquent les attributs propres, inhérents aux

objets, et les déterminatifs les attributs relatifs, les qualités qui changent d'après la possession, la position, le rang, le nombre, la pluralité indéfinie ou la totalité. Le verbe a pour compagnon l'adverbe, qui sert en même temps à modifier soit un qualificatif, soit un autre adverbe. C'est un complément indirect qui peut être remplacé par un substantif précédé d'une préposition. Restent la préposition et l'interjection. Celle-ci marque les sentiments de l'âme : c'est la seule partie affective qui représente spécialement les émotions et les passions dans le langage oral ou figuratif. Celle-là complète le sujet ou l'attribut de la proposition : c'est un terme de rapport comme le verbe et la conjonction; mais au lieu d'unir le sujet à l'attribut dans un jugement, ou une proposition à une autre dans un raisonnement, la préposition marque les relations les plus simples et les plus générales que nous puissions concevoir entre les choses. C'est pourquoi elle est remplacée par les cas dans quelques-unes de ses fonctions, pour indiquer, par exemple, le rapport d'appartenance, de but, d'action ou de causalité. Quand le sujet ou l'attribut d'une proposition est complexe ou réclame un complément, c'est au moyen de prépositions que les diverses parties se lient entre elles. Exemple : la destinée réservée à l'homme est marquée *par* l'usage *de* la liberté morale (1).

Je crois inutile d'insister davantage sur les rapports de la logique formelle avec le langage. Les considérations que beaucoup d'auteurs développent à ce sujet trouvent mieux leur place dans la grammaire générale que dans la science de la connaissance. Sans doute l'étude des propositions exige l'étude des noms, comme le fait observer M. Mill, mais l'une et l'autre de ces études sont étrangères à la logique et peuvent être omises sans le moindre inconvénient, pourvu qu'on examine la théorie des notions et des jugements. La logique s'occupe moins des noms que des choses (2).

(1) Condillac, *la Grammaire*, seconde partie. Œuvres complètes, t. V, 1798. — P. Burggraff, *Principes de grammaire générale*, ch. x, Liège, 1863.

(2) J. Stuart Mill, *A system of logic*, book I, of names and propositions; book IV, of operations subsidiary to induction, ch. III-VII.